



Est ce que je peux etre denoncer

Par rizma, le 25/06/2009 à 08:21

Bonjour,

Pendant 12 années, mon père m'a envoyé une somme d'argent par virement bancaire, cette somme correspondait au montant de mon loyer, pour m'aider financièrement. J'étais au rmi vivait seule avec ma fille. Ma question est de savoir si un membre de ma famille peut me dénoncer à la caisse d'allocations familiales car je n'ai jamais déclaré cette somme à la caisse, je pensais à cette époque que c'était un don de famille merci pour la réponse cordialement